



Comptes annuels 2024

de la Société Suisse de Sauvetage SSS
présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21



Vos nageurs sauveteurs

SLRG SSS

Table de matières

3

Bilan au
31 décembre

4

Compte
d'exploitation

5

Tableau de
financement

6

Tableau de variation
du capital

8

Annexe aux
comptes annuels

9

Précisions relatives
au bilan

13

Précisions relatives au
compte d'exploitation

16

Autres
explications

18

Rapport de l'organe
de révision PWC

19

Compte d'exploitation 2023
par secteur d'activité

20

Secteur
Prévention

21

Secteur
Sauvetage

22

Secteur Sport et
promotion de la jeunesse

23

Secteur
Formation

24

Secteur Marketing
et communication

25

Secteur Gestion
de l'association

Photo de couverture: mipan, istock

Société Suisse de Sauvetage SSS

Schellenrain 5, 6210 Sursee, Téléphone +41 41 925 88 77, info@sss.ch

Compte pour des dons IBAN CH28 0900 0000 8000 4390 5

Organisation de sauvetage de la Croix-Rouge Suisse CRS

Bilan au 31 décembre

en CHF	Précisions Chiffre	2023	2024
ACTIF			
Liquidités	1	1'092'578	1'329'548
Créances résultant de livraisons et de prestations	2	194'461	90'812
Autres créances	3	26'218	26'849
Stocks		80'704	62'513
Comptes de régularisation actifs	4	51'448	69'841
Actif circulant		1'445'409	1'579'563
Immobilisations financières	5	500'000	0
Immobilisations corporelles	6	42'288	25'559
Immobilisations incorporelles	7	34'128	17'963
Actif immobilisé		576'416	43'522
ACTIF		2'021'825	1'623'085
PASSIF			
Dettes résultant de livraisons et de prestations	8	123'659	113'334
Comptes de régularisation passifs	9	66'389	67'075
Engagements à court terme		190'048	180'409
Capital des fonds	10	414'615	247'319
Capital constitué affecté		226'300	187'040
Capital libre		1'190'862	1'008'317
Capital de l'organisation	11	1'417'162	1'195'357
PASSIF		2'021'825	1'623'085

Compte d'exploitation

en CHF	Précisions Chiffre	2023	2024
PRODUITS			
Donations reçues (non affectés)		624'663	676'624
Legs et successions (non affectés)		20'000	1'000
Formations et autres prestations de services	12	1'536'315	1'331'763
Contributions d'organisations à but non lucratif	13.1	648'137	280'633
Revenus de fonds d'entités de droit public	13.2	149'540	182'660
Produit d'exploitation		2'978'655	2'472'680
CHARGES			
Charges de collecte de fonds	14	-176'774	-271'835
Projets et prestations de services	15	-756'612	-787'423
Personnel	16	-1'497'995	-1'463'261
Autres charges d'exploitation	17	-301'083	-309'847
Amortissements sur immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles		-39'044	-34'725
Charges d'exploitation		-2'771'508	-2'867'091
Résultat d'exploitation		207'147	-394'411
Résultat financier	18	-1'565	3'271
Résultat hors exploitation	19	-314	2'040
Résultat sans fonds		205'268	-389'100
Dotation au capital des fonds	20	-434'399	-39'833
Affectation du capital des fonds	20	295'987	207'128
Résultat avant variation du capital de l'organisation		66'856	-221'805
Dotation au capital constitué affecté	20	-40'990	-7'000
Affectation du capital constitué affecté	20	5'000	46'260
Résultat		30'866	-182'545

Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie complète le bilan et le compte d'exploitation en donnant des indications supplémentaires sur les processus d'investissement et de financement ainsi que sur l'évolution de la situation financière de la Société Suisse de Sauvetage SSS.

en CHF	2023	2024
Résultat avant variation du capital de l'organisation	66'856	-221'805
Variation du capital des fonds	138'412	-167'295
Amortissements	39'044	34'725
Diminution/(augmentation) des créances	37'290	116'051
Diminution/(augmentation) des stocks	-21'391	18'191
Diminution/(augmentation) des comptes de régularisation actifs	-35'039	-18'172
(Diminution)/augmentation engagements	49'486	-23'579
(Diminution)/augmentation des comptes de régularisation passifs	14'205	685
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	288'863	-261'199
Investissements dans des immobilisations corporelles	-6'771	-1'831
Investissements dans des immobilisations financières	-500'000	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	500'000	500'000
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	-6'771	498'169
Variations nettes du fonds des liquidités	282'092	236'970
Liquidités au 1er janvier	810'486	1'092'578
Liquidités au 31 décembre	1'092'578	1'329'548
Variation des liquidités	282'092	236'970

Tableau de variation du capital

Le tableau de variation du capital présente les dotations en moyens ressortissant au capital des fonds et au capital de l'organisation, leur utilisation et leur niveau. Le capital des fonds comprend les moyens à affectation déterminée pour des projets. Le capital de l'organisation regroupe les moyens relevant du financement propre, sans limitation d'utilisation par des tiers.

en CHF	Explica-tions Lettre	Existant initial 01.01.2023	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Existant final 31.12.2023
Fonds formation initiale et continue adaptées aux groupes cibles		78'218	72'976	0	-120'566	30'628
Fonds la sécurité aquatique fait son entrée à l'école		0	2'000	0	-187	1'813
Fonds CSJ		3'345	3'053	0	0	6'398
Fonds Formation des responsables jeunesse		0	1'662	0	0	1'662
Fonds IFRC Drowning Prevention		4'374	0	0	-4'374	0
Fonds Réseau de connaissances de la SSS		113'352	20'000	0	-64'853	68'499
Fonds événements de fortes pluies et d'inondations		60'160	156'500	0	-41'184	175'476
Fonds prévention des accidents pour les demandeurs d'asile		1'778	0	0	0	1'778
Fonds Do it yourself CPR Manikin		14'977	57'400	0	-36'031	36'346
Fonds Obtention d'évidence pour offres de formation		0	13'408	0	-13'408	0
Fonds Mise en œuvre d'exigences éthiques		0	25'000	0	-6'000	19'000
Fonds Renforcement formation natation et sécurité aquatique		0	82'400	0	-9'385	73'015
Capital des fonds	a)	276'204	434'399	0	-295'988	414'615
Formation (plateforme électr. & formation cadres)	c)	97'700	33'990	0	0	131'690
Formation initiale & continue adaptées aux groupes cibles	d)	44'610	0	0	0	44'610
Enquête auprès de la population sur l'exposition aux risques	e)	13'000	7'000	0	0	20'000
Montant restant Visana campagne règles de baignade	f)	5'000	0	0	-5'000	0
Élaboration d'une interface REST-API vers Tocco	g)	30'000	0	0	0	30'000
Capital constitué affecté	b)	190'310	40'990	0	-5'000	226'300
Capital libre		1'159'996	30'866	0	0	1'190'862
Capital de l'organisation		1'350'306	71'856	0	-5'000	1'417'162

Explications 2024

- a) Le capital des fonds désigne les moyens affectés par les fondations et le secteur public pour les projets de la SSS.
- b) Le capital constitué affecté désigne les moyens propres de la SSS, affectés par le Comité central à une fin particulière.
- c) Capital désigné pour la poursuite du développement de la plateforme des responsables de cours ainsi que des projets de formation des cadres (contributions esa).
- d) Capital désigné pour la poursuite du développement de la formation initiale et formation continue adaptées aux groupes cibles.
- e) Capital désigné pour la conduite d'enquêtes de population sur l'exposition aux risques (sur un rythme quadriennal).
- f) Moyens non utilisés du sponsoring Visana pour la campagne sur les règles de baignade 2022. Les moyens ont été utilisés pour la campagne 2023 et ont été prélevés du capital désigné.
- g) Capital désigné pour l'élaboration d'une interface REST-API vers Tocco permettant de connecter les systèmes des sections de la SSS.

Tableau de variation du capital

en CHF	Explica-tions Lettre	Existant initial 01.01.2024	Rentrées	Transferts internes	Sorties	Existant final 31.12.2024
Fonds formation initiale et continue adaptées aux groupes cibles		30'628	22'268	0	-52'896	0
Fonds la sécurité aquatique fait son entrée à l'école		1'813	0	0	-1'813	0
Fonds CSJ		6'398	0	0	-6'398	0
Fonds Formation des responsables jeunesse		1'662	0	0	0	1'662
Fonds Réseau de connaissances de la SSS		68'499	0	0	-49'999	18'500
Fonds événements de fortes pluies et d'inondations		175'476	0	0	-9'012	166'464
Fonds prévention des accidents pour les demandeurs d'asile		1'778	0	0	0	1'778
Fonds Do it yourself CPR Manikin		36'346	0	0	-7'806	28'540
Fonds Mise en œuvre d'exigences éthiques		19'000	0	0	-14'998	4'002
Fonds Renforcement formation natation et sécurité aquatique		73'015	0	0	-56'458	16'557
Fonds Sensibilisation demandeurs d'asile mineurs non accomp.		0	10'000	0	-4'387	5'613
Fonds Formation et perfectionnement Risk Assessors		0	7'565	0	-3'363	4'202
Capital des fonds	a)	414'615	39'833	0	-207'129	247'319
Formation (plateforme électr. & formation cadres)	c)	131'690	0	0	-7'000	124'690
Formation initiale & continue adaptées aux groupes cibles	d)	44'610	0	0	-14'260	30'350
Enquête auprès de la population sur l'exposition aux risques	e)	20'000	7'000	0	-25'000	2'000
Élaboration d'une interface REST-API vers Tocco	f)	30'000	0	0	0	30'000
Capital constitué affecté	b)	226'300	7'000	0	-46'260	187'040
Capital libre		1'190'862	0	0	-182'545	1'008'317
Capital de l'organisation		1'417'162	7'000	0	-228'805	1'195'357

Explications 2024

- a) Le capital des fonds désigne les moyens affectés par les fondations et le secteur public pour les projets de la SSS.
- b) Le capital constitué affecté désigne les moyens propres de la SSS, affectés par le Comité central à une fin particulière.
- c) Capital désigné pour la poursuite du développement de la plateforme des responsables de cours ainsi que des projets de formation des cadres (contributions esa). En 2024, des fonds des contributions esa ont été utilisés pour la somme des dépenses matérielles pour le projet «Formation cadres 2025+».
- d) Capital désigné pour la poursuite du développement de la formation initiale et formation continue adaptées aux groupes cibles. En 2024, des fonds seront utilisés pour couvrir une partie des coûts du projet «plan d'enseignement cadre».
- e) Capital désigné pour la conduite d'enquêtes de population sur l'exposition aux risques (sur un rythme quadriennal). En 2024, une enquête omnibus sur l'exposition aux risques a été menée et des fonds ont été prélevés à cet effet.
- f) Capital désigné pour l'élaboration d'une interface REST-API vers Tocco permettant de connecter les systèmes des sections de la SSS.

Annexe aux comptes annuels

Principes de comptabilité et de présentation des comptes, bases d'évaluation

Les comptes annuels de la Société Suisse de Sauvetage SSS sont présentés en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC 21 et de la Fondation ZEWO, le droit suisse ainsi qu'avec les dispositions des Statuts de l'organisation. Le présent document restitue une image fidèle, c'est-à-dire conforme aux conditions réelles, de la situation de la fortune, des finances et des résultats de la SSS. Les bases d'évaluation générales selon le cadre conceptuel des Swiss GAAP RPC s'appliquent en l'espèce.

Les comptes sont publiés en français, en allemand et en italien. En cas de divergences entre les langues, la version allemande fait foi.

Le rapport d'activité de la SSS sera publié séparément.

Principes d'évaluation

Arrondissements	Les chiffres clés repris dans les comptes annuels sont arrondis. Dans certains cas, les arrondis peuvent avoir pour conséquence que les valeurs figurant dans les comptes annuels ne s'additionnent pas exactement au total indiqué et que les pourcentages ne résultent pas des valeurs présentées.
Liquidités	Valeur nominale, monnaies étrangères selon cours fiscal au 31.12: USD 0.90625 (l'année précédente 2023 USD 0.8416) EUR 0.93845 (l'année précédente 2023 EUR 0.9297)
Créances	Valeur nominale, déduction faite des correctifs de valeur nécessaires. Ce correctif de valeur intervient sur la base d'une évaluation individuelle et d'un correctif forfaitaire de l'ordre de 1%.
Stocks	Prix de revient ou prix du marché le plus bas. Les stocks se composent principalement des documents destinés aux participants et aux chefs de cours pour les cours de sauvetage sur l'eau ainsi que des appareils de sauvetage et de l'équipement de protection personnelle pour la distribution aux sections de la SSS.
Placements financiers, participations	Coûts d'acquisition, déduction faite des correctifs de valeur requis.
Immobilisations corporelles meubles, valeurs immatérielles	Coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des correctifs de valeur cumulés, nécessaires du point de vue opérationnel. Les amortissements sont effectués de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou des coûts de production sur la durée d'utilisation estimée. La limite d'inscription à l'actif se situe à 500 CHF. La durée d'utilisation estimée des immobilisations corporelles et de valeurs immatérielles est la suivante: Mobilier, machines, véhicules 8 ans Matériel informatique 4 ans Logiciels 5 ans
Immobilisations corporelles immeubles	Coûts d'acquisition ou de production, déduction faite des correctifs de valeur cumulés, nécessaires du point de vue opérationnel. Les amortissements sont effectués de façon linéaire à partir des valeurs d'acquisition ou des coûts de production sur la durée d'utilisation estimée. Les investissements et les rénovations ne sont inscrits à l'actif que s'ils prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur des immeubles. Immeubles 50 ans Investissements/rénovations générant une plus-value 25 ans
Engagements	Valeur nominale
Organisations proches	<ul style="list-style-type: none">• Associations régionale SSS et sections (leurs membres inclus)• Croix-Rouge suisse CRS

Précisions relatives au bilan

en CHF	2023	2024
1 Liquidités		
Caisse	267	197
Poste	1'086'169	807'757
Banque	6'141	521'593
Total	1'092'578	1'329'548
2 Crées résultant de livraisons et de prestations		
Collectivités	85'886	18'749
Organisations proches	99'142	79'240
Tiers	26'013	36'224
Risque de ducroire	-16'580	-43'400
Total	194'461	90'812
3 Autre créances		
Autres	26'218	26'849
Total	26'218	26'849
4 Comptes de régularisation actif		
Contributions esa du OFSPO divers cours 2023	18'300	0
Contributions esa du OFSPO weekend CR instructeurs 2023	6'200	0
Ahead frais de service 01.-04.2024 (network SSS)	12'305	0
Avances de frais Championnat du monde Lifesaving 2024	7'036	0
Ahead frais de service 01.-04.2025 (network SSS)	0	12'755
Swiss Olympic - Financement projet de revitalisation phase 3	0	42'000
CRS - Indemnités de séance 2024	0	9'600
Divers	7'607	5'486
Total	51'448	69'841
5 Immobilisations financières		
Dépôt à terme fixe UBS	500'000	0
Total	500'000	0

En novembre 2023, la SSS a placé auprès de l'UBS un dépôt à terme fixe d'un montant de CHF 500'000 pour une durée de six (6) mois, qui a été prolongé de six (6) mois supplémentaires jusqu'en novembre 2024. A l'échéance, ces fonds ont été transférés dans les liquidités.

Précisions relatives au bilan

en CHF	Stocks 01.01.2023	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2023
--------	----------------------	---------	---------	----------------------

6 Immobilisations corporelles

Valeurs d'acquisition				
Immobilisations corporelles meubles	434'995	6'771	0	441'766
Immobilisations incorporelles opérationnelles	24'470	0	0	24'470
Total	459'465	6'771	0	466'236
Correctifs de valeurs cumulés				
Immobilisations corporelles meubles	-393'237	-21'900	0	-415'137
Immobilisations incorporelles opérationnelles	-7'832	-979	0	-8'811
Total	-401'069	-22'879	0	-423'948
Valeur nette comptable				
Immobilisations corporelles meubles	41'758			26'629
Immobilisations incorporelles opérationnelles	16'638			15'659
Total	58'396			42'288

en CHF	Stocks 01.01.2024	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2024
Valeurs d'acquisition				
Immobilisations corporelles meubles	441'766	1'831	0	443'597
Immobilisations incorporelles opérationnelles	24'470	0	0	24'470
Total	466'236	1'831	0	468'067
Correctifs de valeurs cumulés				
Immobilisations corporelles meubles	-415'137	-17'581	0	-432'718
Immobilisations incorporelles opérationnelles	-8'811	-979	0	-9'790
Total	-423'948	-18'560	0	-442'508
Valeur nette comptable				
Immobilisations corporelles meubles	26'629			10'879
Immobilisations incorporelles opérationnelles	15'659			14'680
Total	42'289			25'559

Précisions relatives au bilan

en CHF	Stocks 01.01.2023	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2023
--------	----------------------	---------	---------	----------------------

7 Actifs incorporels

Valeurs d'acquisition				
Software	626'915	0	0	626'915
Total	626'915	0	0	626'915
Correctifs de valeurs cumulés				
Software	-576'622	-16'165	0	-592'787
Total	-576'622	-16'165	0	-592'787
Valeur nette comptable				
Software	50'293			34'128
Total	50'293			34'128

en CHF	Stocks 01.01.2024	Entrées	Sorties	Stocks 31.12.2024
Valeurs d'acquisition				
Software	626'915	0	0	626'915
Total	626'915	0	0	626'915
Correctifs de valeurs cumulés				
Software	-592'787	-16'165	0	-608'952
Total	-592'787	-16'165	0	-608'952
Valeur nette comptable				
Software	34'128			17'963
Total	34'128			17'963

Les actifs immatériels de la SSS se composent principalement de l'application pour l'administration des cours et brevets, d'une plateforme électronique pour la préparation des cours destinés à la population (introduite en 2018) ainsi que la relance du site Internet de la SSS en 2021. L'application pour l'administration des cours et brevets ainsi que la plateforme électronique sont entièrement amorties au 31 décembre 2022.

Précisions relatives au bilan

en CHF	2023	2024
8 Dettes résultant des livraisons et prestations		
Communauté	12'407	0
Proches	27'936	27'640
Tiers	83'316	85'694
Total	123'659	113'334
9 Comptes de régularisation passifs		
Tocco AG - Contingent de support 2023	10'800	0
Crédits de congés et d'heures supplémentaires des employés	30'000	30'000
PricewaterhouseCoopers AG - Révision des comptes annuels	10'900	11'100
Swiss Olympic - Taux non-utilisation CISIN dans l'année d'activité	8'000	17'800
Divers	6'689	8'175
Total	66'389	67'075

Au cours de l'exercice 2024, les crédits de congés et d'heures supplémentaires des employés ne changent pas de manière significative par rapport à l'année précédente. En conséquence, les provisions à cet effet restent sans changement au 31 décembre 2024.

À partir de 2024, le point 9 présentera une ventilation des comptes de régularisation passifs, tandis que jusqu'en 2023, ce point expliquait les autres dettes à court terme. De plus, les crédits de congés et d'heures supplémentaires des employés seront désormais attribués et présentés dans les comptes de régularisation passifs. À des fins de comparaison, ce changement sera également appliqué rétroactivement à l'exercice 2023.

10 Capital des fonds présente les moyens dédiés aux projets. Voir également le compte concernant les variations de capital.

11 Capital de l'organisation désigne les moyens provenant du financement propre, sans restriction de disponibilité par des tiers. Voir également le compte concernant les variations de capital.

Précisions relatives au compte d'exploitation

- 12 Produits des formations et des autres prestations de services** comprend les produits provenant de l'activité des formations professionnelles et initiales, les contributions des participants pour les évènements de SSS, les participations propres d'athlètes dans le sport de natation de sauvetage ainsi que les produits provenant de la boutique. La part des organisations proches (sections) se monte à CHF 975'866.- (année précédente CHF 1'111'117.-).

en CHF	Précisions Chiffre	2023	2024
13.1 Contributions d'organisations à but non lucratif			
Contributions des sections SSS/membres collectifs		40'200	40'200
Croix-Rouge suisse		200'200	200'600
Dons affectés à des œuvres d'entraide, organisations à but non lucratif		407'737	39'833
Total		648'137	280'633

13.2 Revenus de fonds d'entités de droit public

Swiss Olympic (contributions OFSPO)	45'000	45'000
Swiss Olympic (contributions FSES)	27'878	23'260
Swiss Olympic (contributions FSES) - moyens affectés	25'000	0
Swiss Olympic (projet revitalisation - contributions OFSPO)	0	64'400
Office fédéral du sport OFSPO	50'000	50'000
Office fédéral des assurances sociales OFAS	1'662	0
Total	149'540	182'660

Les contributions annuelles aux fédérations versées via Swiss Olympic sont détaillées en fonction de leur origine respectivement de leur financier, l'**OFSPO** ou la **Fondation suisse pour l'encouragement du sport FSES** (précédemment Société du Sport-Toto).

Au cours de l'exercice 2024, la SSS a reçu en plus des contributions pour le projet de revitalisation «Club Management» à hauteur de 64'400 CHF ; ces fonds sont financés par l'OFSPO à travers Swiss Olympic

- 14 Les charges d'appels aux dons** correspondent aux coûts induits par la gestion des adresses des donateurs et bienfaiteurs, par l'emballage dans le cadre des mailings, les charges de conseil ainsi que par les mesures de suivi.

- 15 Charges de projets et prestations de services** correspondent aux coûts induits directement pour les projets et prestations de service dans les domaines Formation, Sauvetage, Prévention et Sport.

en CHF	Précisions Chiffre	2023	2024
--------	-----------------------	------	------

16 Personnel/organes

Collaborateurs au 31.12.	Effectif	Effectif
Équivalents temps plein	1)	13.5
Nombre de collaboratrices et collaborateurs avec poste fixe	1)	21

Précisions relatives au compte d'exploitation

en CHF	Précisions Chiffre	2023	2024
Charges de personnel			
Salaires		1'253'244	1'238'398
Prestations sociales		183'388	184'700
Recrutement de personnel		0	0
Formation et perfectionnement		15'774	6'898
Frais de voyage et de représentation (Salariés)		11'720	8'814
Collaborateurs occasionnels/civiliste	2)	31'152	20'427
Autres charges de personnel		2'717	4'024
Total		1'497'995	1'463'261
Indemnités au comité central	4)	0	0
Remboursement des frais au comité central	5)	9'267	8'998
Indemnités à la Direction	3)	n.A.	n.A.

1) Au cours de l'année d'activité 2024, une (1) collaboratrice a réduit sa charge de travail de 0.2 unité de travail. Par ailleurs, une collaboratrice a été engagée dans le domaine de l'administration des cours et des brevets à raison de 0,4 unité de travail. A la fin de l'année 2024, une étudiante a quitté la SSS.

Comme l'année précédente, en 2024 une collaboratrice scientifique a été rémunérée à l'heure pour le projet «Do it yourself CPR Manikin», ainsi qu'un chef de projet pour le projet «Renforcement formation natation et sécurité aquatique». Les coûts salariaux de ces deux collaborateurs sont entièrement financés par des fonds externes.

2) Responsables de cours, entraîneurs, etc. agissent en tant que collaborateurs occasionnels pour le compte de la SSS. En 2024, l'année d'activité, un total de 16 collaborateurs occasionnels ont reçu un salaire (2023: 15 CO).

3) Avec l'adoption du nouveau règlement de gestion lors de l'AD 2024, le rôle du Directeur a été supprimé. A partir de 2024, une Direction est en place - actuellement composée de trois (3) personnes du Siège administratif possédant les mêmes droits. Les tâches et compétences de la Direction sont définies dans le règlement de gestion. L'élection des membres actuels de la Direction par le Comité central a eu lieu lors de la séance du CC du 13.1.2024. Les trois (3) collaborateurs ne reçoivent aucune rémunération supplémentaire pour leur rôle au sein de la Direction. Ils sont généralement rémunérés en tant que collaborateurs spécialisés dans leurs domaines d'activité respectifs.

4) La fonction des membres du comité central est honorifique. Ils ne perçoivent en principe aucune rémunération.

Dans le cadre d'un mandat de traduction illimité attribué à un membre du Comité central, CHF 22'476.- ont été versés en 2024 (2023: CHF 46'230.-). Ce mandat de traduction a été attribué, en particulier, en raison de la disponibilité de cette personne à court terme et de ses solides connaissances de la terminologie spécifique SSS dans les trois langues nationales. Au cours de l'année d'activité 2024, le Siège administratif de la SSS a passé dans ce contexte des mandats de traduction et de relecture; essentiellement pour le projet «Plan d'enseignement cadre axé sur les compétences» ainsi que pour la révision des règlements pour les niveaux de base et de cadre.

5) Comprend les indemnités forfaitaires et les frais de déplacements conformément au «règlement concernant les indemnités des bénévoles» du 02.12.2017 – approuvé par le canton du Lucerne le 13.03.2018.

Compte tenu des obligations particulières de la présidence du Comité central, ses menues dépenses étaient en général dédommagées annuellement sous forme d'un forfait supplémentaire de CHF 1000.-. Pour l'exercice 2024, la présidente centrale a de nouveau renoncé à ce forfait, comme l'année précédente.

Précisions relatives au compte d'exploitation

- 17 Les autres charges d'exploitation** comprennent notamment les loyers, l'entretien de l'infrastructure (immeubles, informatique et autres immobilisations corporelles), l'administration, la communication, les frais de port, les assurances et les imprimés.

en CHF	2023	2024
Autres charges d'exploitation, tiers	285'652	293'339
Autres charges d'exploitation, organisations proches	15'431	16'508
Total	301'083	309'847

en CHF	2023	2024
18 Résultat financier		
Charges financières		
Frais de comptes, taxes, intérêts	-2'499	-2'430
Total	-2'499	-2'430
Produits financiers		
Revenu d'intérêts	934	5'701
Total	934	5'701
Total résultat financier	-1'565	3'271

- 19 Le résultat hors exploitation** reflète le résultat de secteurs qui ne sont pas en rapport direct avec les activités de la SSS. En outre, les charges ne concernant pas la période ont été corrigées. Le tableau suivant montre les positions essentielles:

en CHF	2023	2024
AVS, supplément 2020/2021 indemnité de chômage partiel	9'556	0
Poste Logistique, coûts d'impression et d'envoi "pur" 4/2022	-12'557	0
Conduite de cours J+S, remboursement du trop-perçu 2022	0	1'200
Autres produits différents de l'entreprise	2'687	840
Total	-314	2'040

- 20 Les dotations aux/affectations du capital des fonds/capital de l'organisation** rendent compte des variations des fonds et des moyens destinés au financement de projets opérationnels à la fin de l'année. Le tableau de variation du capital fournit des informations détaillées à cet égard.

Autres précisions

21 Charges d'exploitation

La présentation de la structure des coûts de la SSS se fonde sur la méthode de calcul des frais administratifs définie par la Fondation ZEWO (méthode ZEWO, janvier 2018).

Les frais de projet et charges de prestations regroupent toutes les dépenses directement liées à la réalisation des objectifs statutaires de la SSS. Il faut faire remarquer que la charge pour le travail de l'association ne figure pas dans les charges de projets et de prestations de services, mais dans les charges administratives. L'écart par rapport à l'année précédente est directement lié au développement de diverses prestations de services et projets. Certaines prestations de services ont été ajustées ou supprimées. Certains projets ont été achevés et d'autres ont été relancés. Le rapport d'activité 2024 de la SSS en donne un aperçu.

Les frais de collecte de fonds représentent les coûts inhérents à toutes les activités déployées par la SSS en matière de gestion d'adresses, de mailings et de gestion des donateurs et bienfaiteurs occasionnels et réguliers.

Les frais administratifs regroupent les dépenses qui contribuent de manière indirecte à la fourniture, à la bonne exécution des objectifs par la SSS et dont les partenaires de projet et les groupes cibles n'en n'ont pas automatiquement connaissance. Ils assurent les fonctions de base de SSS Suisse ainsi que de l'ensemble de l'organisation SSS (sections, régions, SSS Suisse). Cette dernière catégorie comprend notamment le conseil aux sections et aux régions sur les questions de gestion de l'association, le maintien d'un système de gestion de crise à l'échelle de l'organisation, les activités de prévention et d'intervention dans les cas d'actes frauduleux et de violations des limites personnelles, etc.

en CHF	2023	%	2024	%
Frais de projet et charges de prestations				
Dépenses de matériel	389'681		470'059	
Charges de personnel	1'229'106		1'190'310	
Dépenses de voyage, de nourriture et d'hébergement	128'855		119'242	
Autres charges d'exploitation	141'546		120'051	
Amortissements	17'316		17'033	
Total	1'906'504	68.8%	1'916'695	66.9%
Frais des collectes de fonds				
Dépenses de matériel	217'714		279'821	
Charges de personnel	102'639		108'469	
Frais de voyage et de représentation	55'590		70'084	
Amortissements	0		0	
Total	375'943	13.6%	458'374	15.9%
Frais administratifs				
Dépenses de matériel	207'041		210'028	
Charges de personnel	166'250		164'482	
Dépenses de voyage, de nourriture et d'hébergement	20'207		19'497	
Autres charges d'exploitation	73'835		80'323	
Amortissements	21'728		17'692	
Total	489'061	17.6%	492'022	17.2%
Total charges d'exploitation	2'771'508	100.0%	2'867'091	100.0%

Autres précisions

La **dépense de personnel** a été affectée à la structure des coûts en raison d'une estimation (se basant sur la saisie du temps de travail et les descriptions des fonctions). En ce concerne la dépense de personnel pour la levée de fonds comprennent également les activités qui accompagnent l'acquisition de moyens (p. ex. gestion des données des donneurs et mécènes).

Les **charges de déplacement et de représentation** comprennent les charges correspondantes pour les collaborateurs bénévoles et rémunérés de la SSS.

22 Transactions avec des personnes proches

Sont considérés comme "personnes proches" les membres du comité central et de la Direction ainsi que les organisations proches. Les Précisions relatives au bilan et au compte d'exploitation font état des transactions avec des organisations proches.

23 Obligations éventuelles

La SSS assume envers workfashion.com AG une garantie pour les éventuels arriérés de paiement pour les vêtements SSS commandés par les sections.

24 Contrat de location à long terme

Le contrat de location de la SSS pour les locaux professionnels à Schellenrain 5, 6210 Sursee est déterminée jusqu'au 31.12.2025. Il en résulte une dette de CHF 83'600.- (net par an CHF 83'600.-).

25 Événements postérieurs à la date de clôture de l'exercice

Aucun événement notable postérieur à la date de clôture de l'exercice n'a été rapporté.

Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision

sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des délégués de la
Société Suisse de Sauvetage SSS, Oberkirch

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation du capital et annexe (pages 3 à 17)) de la Société Suisse de Sauvetage SSS pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont pas soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts incombe à la Direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

PricewaterhouseCoopers AG

Remo Waldspühl
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Enea Löffel

Luzern, le 21 mars 2025

PricewaterhouseCoopers AG, Robert-Zünd-Strasse 2, 6005 Luzern
Téléfon: +41 58 792 62 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre du réseau mondial PwC, un réseau de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Compte d'exploitation 2024 par secteur d'activité

A partir de 2023, les postes «Autres dépenses» et «Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles» du secteur Gestion de l'association, sont répartis proportionnellement sur tous les secteurs d'activité selon le principe de causalité et ne sont plus attribués exclusivement au secteur Gestion de l'association.

Prévention

en CHF	2023	2024
--------	------	------

Prévention

Produits

Dons	0	6'525
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	19'897	21'471
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	50'000	50'000
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	49'976	73'826
Total	119'873	151'822

Charges

Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	6'769	31'258
Prestations du projet	25'541	51'622
Frais des volontaires	747	0
Personnel	217'989	199'879
Autres dépenses	21'988	24'797
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1'185	1'798
Total	274'220	309'354

Résultat du secteur d'activité Prévention

-154'346 **-157'532**

Le secteur d'activité Prévention comprend les programmes suivants:

Le programme «La sécurité aquatique fait son entrée à l'école» regroupe toutes les offres et activités de la SSS pour les écoles publiques et privées. Il s'agit de documents pour le plan d'études 21, de consultations pour les cantons et les communautés scolaires mais aussi de formations et formations continues spécifiques pour le personnel enseignant. En premier lieu, il s'agit de la prévention de comportement et de la transmission de compétences d'auto-sauvetage.

La signalisation des dangers ainsi que les délimitations des secteurs dangereux sont des éléments importants de la prévention contre la noyade. Les offres et activités de la SSS dans ces domaines sont regroupées dans le programme «Des eaux sûres». En font particulièrement partie la campagne sur les règles de baignade ainsi que le conseil aux propriétaires de lieux de baignade librement accessibles des eaux libres. La campagne sur les règles de baignade est principalement financée par le partenaire de la SSS, Visana (sponsoring).

Le secteur d'activité Prévention comprend, en plus, la coopération active et la participation de la SSS Suisse dans des campagnes de prévention sélectionnées au niveau local, régional ou spécifiques à des groupes ciblés. Ainsi, par exemple, les activités pour éviter les accidents par noyade des migrant ou la campagne «Acque Sicure» (Tessin).

Afin de pouvoir mettre en œuvre efficacement ces activités de la

manière la plus efficace et efficiente, il faut un travail de fond. Nous devons comprendre pourquoi il se produit des accidents, où ils ont lieu, qui est concerné etc. Ici, la SSS travaille en étroite collaboration avec le bfu (Centre de conseil pour la prévention des accidents). A cet endroit il y a lieu de relever la comparaison conjointe des statistiques sur les noyades et le parrainage du Forum national sur la sécurité aquatique.

Dans le cadre du projet «Renforcement formation de la natation et de la sécurité aquatique», financé par des tiers, une enquête et une analyse approfondies de l'état actuel de la mise en œuvre de l'enseignement de la natation et de la sécurité aquatique dans les écoles publiques en Suisse ont été menées durant l'année d'activité 2024. Les coûts qui y sont liés, notamment pour les enquêtes auprès des directions d'écoles, des enseignants et des parents, entraînent une augmentation des dépenses liées au projet par rapport à l'année précédente. Du côté des recettes, on constate parallèlement une augmentation des revenus des fondations pour le financement de ce projet par des tiers.

En 2024, la SSS s'est engagée dans trois autres projets financés par des tiers : «Promotion et la diffusion de mannequins d'entraînement à la réanimation à fabriquer soi-même», «Sensibilisation aux risques de noyade pour les requérants d'asile mineurs non accompagnés» et «Formation et perfectionnement des évaluateurs de risques». Pour ce faire, la SSS prend à sa charge les frais de personnel pour les collaborateurs du Siège administratif.

Sauvetage

en CHF	2023	2024
--------	------	------

Sauvetage

Produits

Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	0	0
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	41'184	9'012
Total	41'184	9'012

Charges

Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	0	0
Prestations du projet	33'924	5'952
Frais des volontaires	3'580	3'812
Personnel	89'602	50'562
Autres dépenses	10'479	3'345
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	1'033	219
Total	138'619	63'890

Résultat du secteur d'activité Sauvetage	-97'435	-54'878
---	----------------	----------------

Les sections de la SSS sont les premiers fournisseurs de prestations aussi bien dans le domaine de la surveillance de la baignade, dans les services de sécurité que dans le sauvetage aquatique. La SSS Suisse est responsable du travail de base (représentation d'intérêts, examen et traitement des connaissances et des preuves, etc.), offre une formation spécifique et une formation continue aux volontaires des sections de la SSS, fournit des plates-formes pour l'échange des connaissances, supervise la ligne uniforme de vêtements d'intervention et conseille les sections et des tiers sur diverses questions (assurances, affaires juridiques, etc.) autour du thème du sauvetage aquatique. En plus, le SSS Suisse assume la

coordination et la gestion de projet entre les sections pour les services de sécurité transsectoriels.

Le projet pluriannuel et financé par des tiers visant à renforcer le «rôle d'auxiliaire des pouvoirs publics» lors de fortes pluies et d'inondations, financé par des tiers, a pu être poursuivi en partie en 2024, notamment par l'encadrement des Sections de la SSS participantes. Pour des raisons de ressources, d'autres sous-projets n'ont guère pu être poursuivis. Cela conduit à une réduction significative des charges et des produits au cours de l'exercice 2024.

Sport et promotion de la jeunesse

en CHF	2023	2024
Sport et promotion de la jeunesse		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	34'194	40'644
Contributions personnelles des athlètes des cadres nationaux	17'860	13'560
Revenus de fonds d'entités de droit public	128'878	182'660
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	0	6'398
Total	180'932	243'262
Charges		
Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	9'870	9'747
Prestations du projet	8'341	42'064
Frais des athlètes des cadres nationaux	49'294	55'254
Frais des volontaires	20'531	26'687
Personnel	151'191	149'310
Autres dépense	57'156	58'046
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4'302	4'059
Total	300'685	345'167
Résultat du secteur d'activité Sport et promotion de la jeunesse	-119'753	-101'905

En tant qu'association professionnelle de sauvetage, la SSS est responsable des compétitions, des mesures dans les sports populaires, de l'entraînement et de la formation continue des juges et des entraîneurs de compétition et de l'alimentation des compétitions internationales (championnats du monde et d'Europe). La SSS peut compter sur le soutien financier et la coopération du Swiss Olympic et de l'Office fédéral du sport (en particulier J+S).

D'autres ressources financières pour le domaine de la performance sportive sont les contributions personnelles des athlètes (femmes et hommes) des cadres nationaux.

En 2024, un championnat suisse en relais sur deux jours ainsi qu'un championnat suisse de relais jeunesse de deux jours ont eu lieu. Cela explique, d'une part, l'augmentation des frais des volontaires et, d'autre part, l'augmentation des produits pour les frais de participation dans le poste «Livraisons et prestations».

Dans le domaine du sport de performance, un Championnat du monde élite a eu lieu en Australie en 2024, ainsi qu'un Championnat d'Europe

jeunesse en Allemagne. Les athlètes des cadres nationaux de la SSS ont participé à ces deux événements.

Le projet de revitalisation «Club Management», conceptualisé et financé par Swiss Olympic, a été en grande partie réalisé au cours de l'année d'activité 2024. Cela a entraîné, d'une part, une augmentation des recettes dans le poste «Revenus de fonds d'entités de droit public» et, d'autre part, une hausse des dépenses pour les «Prestations du projet». Une dépense initiale mineure au cours de l'année précédente 2023 avait alors été comptabilisée dans le secteur d'activité «Gestion de l'association».

A partir de 2024, dans le secteur d'activité Sport et promotion de la jeunesse, les frais de déplacement, de repas et d'hébergement seront divisés en deux postes séparés du côté des charges: Frais des athlètes des cadres nationaux et Frais des volontaires. Pour des raisons de comparaison, ce changement sera également effectué rétroactivement pour l'exercice 2023.

Formation

en CHF	2023	2024
--------	------	------

Formation

Produits

Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	1'335'209	1'138'639
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	133'975	52'896
Total	1'469'184	1'191'535

Charges

Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	83'086	151'971
Prestations du projet	120'480	79'239
Frais des volontaires	5'791	4'760
Personnel	637'089	680'144
Autres dépenses	78'459	62'805
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	6'196	4'986
Total	931'102	983'905

Résultat du secteur d'activité Formation

538'082 **207'630**

La SSS soutient le système de formation et de perfectionnement le plus complet dans les domaines de la prévention des noyades et du sauvetage aquatique en Suisse. La SSS enregistre environ 35'000 participations aux modules par an.

Alors que les modules sont proposés à l'avance par les sections SSS, les organisateurs de cours indépendants et les membres collectifs, SSS Suisse est responsable de la conception du contenu des modules et de l'ensemble du système. Cela comprend, entre autres, le développement du contenu, la conception et le soutien de la formation des cadres, la fourniture de matériel didactique et la coordination avec les groupes de parties prenantes centrales. Outre les quelque 160 organisateurs de cours, il s'agit de diverses organisations nationales et autorités cantonales.

La SSS gère également une base de données nationale pour le traitement administratif des cours et l'administration des diplômes (Brevets). Dans ce contexte, la SSS enregistre plus de 100 contacts directs quotidiens par e-mail ou par téléphone avec les responsables de cours, les formateurs, les participants aux cours ou les personnes intéressées.

Le volume des cours en 2024 est resté au même niveau que l'année précédente. En raison de la réduction des cotisations de modules, qui a suivi l'augmentation temporaire de 2022 à 2023, les recettes correspondantes ont diminué.

«Le projet »Plan d'enseignement cadre axé sur les compétences», financé par des tiers, s'est achevé avec succès en 2024. Par rapport à l'année précédente, les prestations de projet ont été nettement

moins importantes, ce qui se traduit également par une baisse correspondante des recettes dans le poste »Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)».

D'autre part, dans le cadre de ce projet, des coûts plus élevés ont été enregistrés dans le poste »Livraisons et matériel du projet», ceci pour le développement et la mise en œuvre d'un module de saisie des feedback des participants.»

L'augmentation des coûts dans le poste « Livraisons et matériel du projet » résulte en grande partie d'une affectation selon le principe de causalité des variations de stock de marchandises. Dans le secteur d'activité Formation, cela concerne notamment les documents destinés aux participants aux cours de base.

En tenant compte des frais généraux des domaines «Marketing et Communication» (dépenses pour les services de communication non directement imputables) ainsi que «Service» (location de bureaux, frais d'impression, mobilier, etc.), le domaine «Formation» présente, pour l'année d'activité 2024, un résultat de CHF 133'802.-. La part des frais généraux affectés au domaine «Formation» se monte à CHF 73'828.- (année dernière CHF 109'005.-).

Le Comité central de la SSS a défini sur le long terme un objectif de 25 % d'excédent pour le résultat d'exploitation dans le domaine de la formation. Cet excédent servant à couvrir les dépenses de prévention. Compte tenu des frais généraux cette valeur s'élève à 11.2% en 2024.

Marketing et communication

en CHF

2023

2024

Marketing et communication

Produits

Dons	624'663	670'099
Héritages et legs	20'000	1'000
Livraisons et prestations	6'025	12'169
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	0
Sponsoring	50'000	50'000
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	0	0
Total	700'688	733'268

Charges

Appels aux dons	176'774	271'835
Livraisons et matériel du projet	94'303	119'760
Prestations du projet	34'594	56'496
Frais des volontaires	0	0
Personnel	212'011	195'897
Autres dépenses	75'131	98'055
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	19'491	20'130
Total	612'304	762'173

Résultat du secteur d'activité Marketing et Communication

88'384

-28'905

La SSS est synonyme de communication ouverte, transparente et opportune avec le public, les donateurs, les partenaires et leurs membres ainsi que les nombreux bénévoles. Le secteur Marketing et Communication assure la communication interne et externe sur les objectifs, les offres et les services de la SSS et encourage la coordination de la communication au sein de la Société suisse de sauvetage et de la Croix-Rouge suisse.

Le secteur du marketing et des communications est également responsable de la collecte de fonds. Cela comprend la collecte de fonds publics, la collecte de fonds de fondations, le marketing des légataires et les partenariats d'affaires. Le bénéfice non affecté figurant dans les comptes d'exploitation du secteur Marketing et Communications sert, entre autres, à financer les dépenses supplémentaires des secteurs de services d'exploitation. Les subventions affectées à des fins particulières sont directement affectées aux comptes d'exploitation du secteur de service concerné.

Le secteur Marketing et Communication fournit également des services aux sections et aux régions de la SSS dans les domaines de la collecte de fonds, du marketing, des communications, des graphiques et du design.

L'augmentation tant des coûts des appels aux dons que des recettes issues des dons en 2024 par rapport à l'année précédente s'explique principalement par une campagne exceptionnelle de collecte de fonds au début de l'été 2024, au cours de laquelle environ 350'000 ménages suisses ont été contactés.

Dans le poste «Livraisons et matériel du projet», l'augmentation des coûts s'explique par la nécessité de déprécier différents articles de la ligne de vêtements de la SSS et par l'achat d'un stock de trois ans de GiveAways gratuits.

Gestion de l'association

en CHF	2023	2024
Gestion de l'association		
Produits		
Dons	0	0
Héritages et legs	0	0
Livraisons et prestations	23'130	5'280
Revenus de fonds d'entités de droit public	0	14'997
Sponsoring	0	0
Contributions organisations à but non lucratif (incl. variation fonds)	305'253	290'799
Total	328'382	311'076
Charges		
Appels aux dons	0	0
Livraisons et matériel du projet	135'963	72'900
Prestations du projet	97'782	73'159
Frais des volontaires	14'071	15'817
Personnel	190'112	187'469
Autres dépenses	69'814	49'723
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	6'838	3'533
Total	514'579	402'602
Résultat du secteur d'activité Gestion de l'association	-186'197	-91'526

Les finances et la comptabilité, les ressources humaines et l'informatique de la SSS sont représentées dans le secteur d'activité de la gestion de l'association - à moins que ces services ne puissent être affectés directement à un autre secteur d'activité. Il en va de même pour les autres dépenses qui ne peuvent pas être clairement réparties (affranchissement, frais de copie, frais d'espace, etc.).

De plus, le secteur d'activité de la gestion de l'association regroupe toutes les dépenses pour les activités générales de l'association: Il s'agit des activités de gestion stratégique et opérationnelle du Comité central et de la Direction ainsi que des autres organes de la SSS (Assemblée des délégués et comité d'audit), des événements tels que le Congrès/la journée annuel(l)e de formation continue ou divers services consultatifs pour les Sections et les Régions (conseils et soutien juridiques, conseils généraux de gestion de l'association, médiation dans les conflits, gestion de crise, etc.

Ces dépenses sont en partie couvertes par les cotisations des membres, les revenus des marchandises et les contributions substantielles de la Croix-Rouge suisse CRS.

Les contributions de la CRS ont été versées en 2024 au même niveau que les deux années précédentes. Les revenus de fonds d'entités de droit public se rapportent à la mise en œuvre des exigences éthiques par Swiss Olympic, qu'elles ont financée par une contribution exceptionnelle unique.

La réduction des coûts dans le poste «Livraisons et matériel du projet» en 2024 résulte d'une affectation plus exacte des variations de stocks et des dépréciations nécessaires dans le stock de marchandises. Cela concerne notamment les documents pour les participants aux cours dans le secteur d'activité Formation ainsi que la ligne de vêtements SSS dans le secteur d'activité Marketing et communication.

Depuis 2023, les postes «Autres dépenses» et «Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles» du secteur Gestion de l'association, sont répartis proportionnellement sur tous les secteurs d'activité selon le principe de causalité et ne sont plus attribués exclusivement au secteur Gestion de l'association. La clé de répartition utilisée se base sur les charges des secteurs d'activité par rapport à l'ensemble des charges d'exploitation.